

Éléments de cadrage : gouvernance et PLUi

26 mai 2015

Club PLUi Picardie

Nathalie PITAVAL

CEREMA Nord Picardie



Quelle gouvernance pour quel PLUi ?

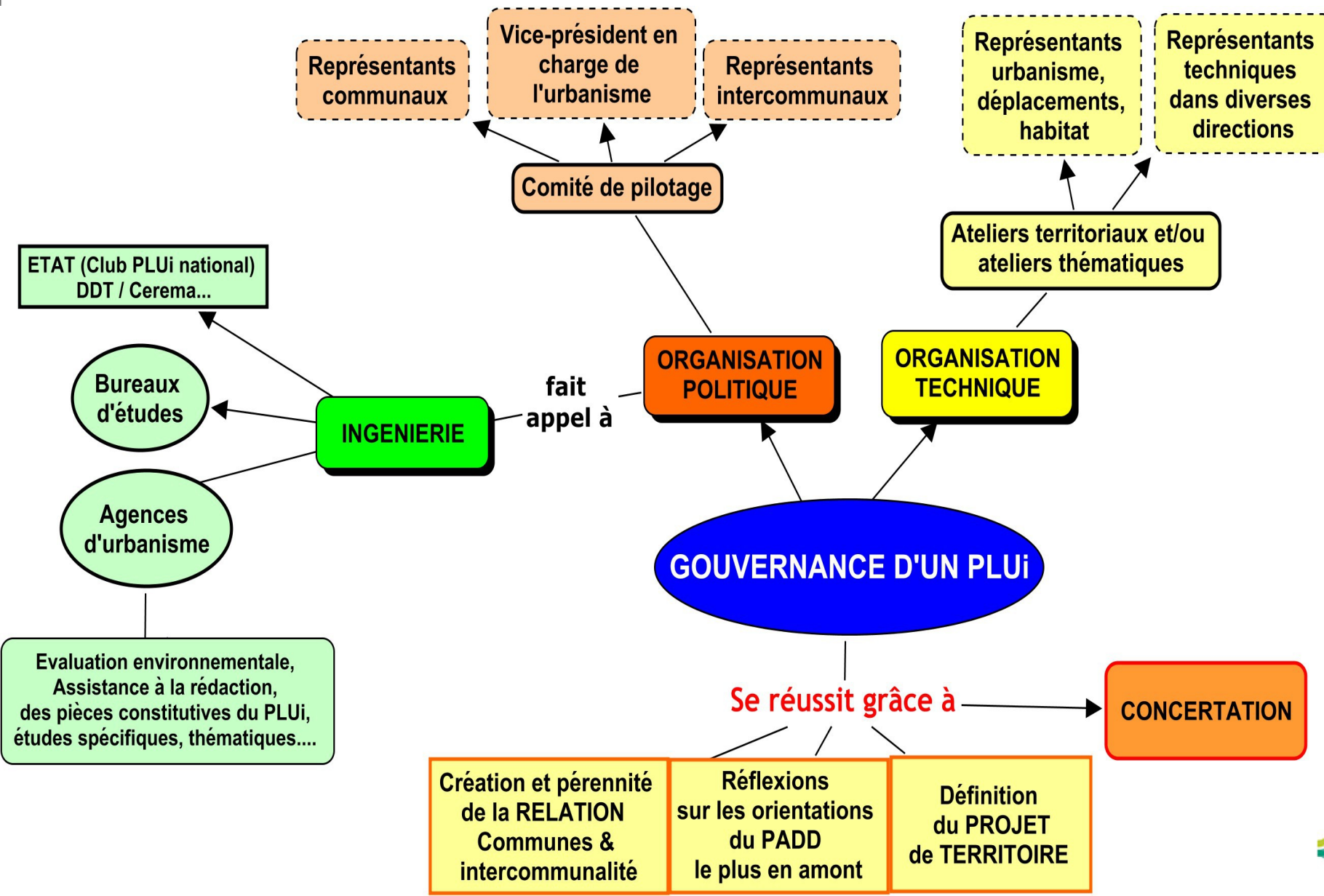
« Ils ne savaient que c'était impossible, alors ils l'ont fait », (Mark Twain)

Quelle organisation politique ?

- Portage politique fort tout au long du projet, à toutes les étapes du PLUi
- Volonté de travailler en commun avec différents acteurs complémentaires (structure intercommunale, communes, agence d'urbanisme, CAUE, État...)

Quelle organisation technique ?

- Allers/retours entre le politique et le technique
- Travail de co-construction du PLUi avec différents acteurs



Quelle gouvernance pour quel PLUi ?



Quelle évaluation des coûts du PLUi ?

- Délicat de donner des coûts précis dont **l'estimation dépend de divers facteurs** : contexte local, intégration ou pas du volet déplacements (PDU) ou habitat (PLH)
- **Mutualisation des coûts** : un PLUi peut revenir moins cher qu'une carte communale
- **Gestion des coûts actuels et futurs** du PLUi : anticipation du recrutement d'un chargé de mission au sein de l'intercommunalité par exemple

Des exemples de coûts issus de témoignages

- Intercommunalités peuvent bénéficier d'aides financières : DGD, subvention de la région, du département, de l'Ademe, fonds européens...
- Appel à projets lancé chaque année par l'État : 20 000 euros en 2015
- Agglomération de 29 communes (95 000 habitants) : 187 950 euros d'aides soit 45 % du coût prévisionnel du PLUi
- Coût moyen d'un PLUi : 17 224 euros par commune

Quelques facteurs clefs de gouvernance...

Des éléments de réussite

- Tradition intercommunale forte (ex : Nord-pas-de-Calais)
- Des réflexions intercommunales préexistantes (notamment avec le SCoT, ex : Bas-Rhin)
- Des opportunités économiques (projet économique autour du PLUi : projet éolien, CC de Fruges)
- Tradition de la pratique de la concertation (PLU de Loos-en-Gohelle)

Paroles d'acteurs

Alain Méquignon, président de la CC de Fauquembergues :

- « **mettre en confiance** »,
- mettre en place des réunions régulières « **pour éviter toute coupure avec les élus** »
- recevoir chaque maire avec son délégué à l'urbanisme pour « **maintenir la confiance** » tout au long du projet

François Tacquard, président de la CC de la vallée de St Amarin :

- Il faut convaincre « une partie de nos propres élus qui sont des **urbanisateurs fous** »

- A vous d'inventer votre gouvernance : celle de votre PLUi...

Des outils contribuant à construire une « ingénierie PLUi »

L'extranet du Club PLUi

Objectif : **diffuser** toute documentation pertinente sur le PLUi (issue ou non des travaux du Club),



L'extranet est accessible à l'adresse :

<http://extranet.plui.territoires.gouv.fr>

Utilisateur : plui

Mot de passe : extr@plui

La lettre d'information du Club

La lettre d'information permet de mettre en lumière l'actualité du Club, de zoomer sur un sujet important pour les EPCI, et de donner la parole à quelques EPCI.

Maquette de la lettre d'information du Club PLUi. Le design est principalement violet et blanc. En haut à gauche, le logo de la République Française et le nom du Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement. À droite, le titre "LA LETTRE DU CLUB PLUI" en lettres capitales, avec un numéro "N°5 Mars 2014". Une barre de navigation contient les liens "Editorial | Agenda | Brèves | Zoom sur... | Témoignages". Le contenu est divisé en trois colonnes. La première colonne, intitulée "EDITORIAL", contient un article "Le mot du Club PLUI" par un utilisateur nommé "plui". La deuxième colonne, intitulée "Agenda", liste des événements tels que la 4ème journée de travail du groupe « PLUI et Trame verte et bleue » à Paris et la 6ème réunion du club Basse-Normandie. La troisième colonne, intitulée "Brèves", mentionne l'enquête annuelle du Club PLUI et la loi ALUR.

Merci de votre attention

Contacts CEREMA à la Direction territoriale Nord Picardie :

Nathalie Pitaval : nathalie.pitaval@cerema.fr

Sylvie Mathon : sylvie.mathon@cerema.fr

